



COMPTE-RENDU DU CA ET BUREAU DU 27 février 2017

Participants

présents : 14 membres du CA + 13 responsables de section

excusés : 2

Ordre du jour 27 février 2017

1. point sur la demande subvention au CLAS
2. point sur le fonctionnement des sections
3. point sur la gestion des activités en l'absence de Marie-Ange
4. discussion sur le projet de paiement des cotisations des adhérents en ligne
5. point sur les projets de formations pour les membres du CA
6. questions diverses

1 – Demande de subvention au CLAS :

La subvention a été demandée auprès du CLAS.

Une demande d'avance de la moitié du montant a été faite et devrait être effective fin mars. D'ici là seules de petites dépenses sont possibles.

Rappel aux responsables de section : pour les demandes de subvention CLAS, une partie est à remplir par l'APEM mais le reste est à remplir par les responsables de section.

2- Fonctionnement des sections :

13 représentants ou responsables de section étaient présents :

La section Self Défense fonctionne bien, mais la fréquentation est en légère baisse en raison d'un créneau horaire (mercredi soir) peu attractif. Une demande de créneaux horaires au gymnase des Pradettes est souhaitée, les tatamis sont-ils toujours disponibles dans ce gymnase. Questions à poser à Y Michel qui est en charge des relations avec le gymnase des Pradettes.

La section Capoeira recherche de nouveaux adhérents aussi bien en interne qu'en externe.

La section danse en couple souhaiterait contacter les CE d'entreprises voisines afin de proposer cette activité.

La section tissu aérien a reçu l'accord financier de DCT/D, un bon de commande pour le contrôle de sécurité de faisabilité suit sont cours.

La section Hatha Yoga demande des précisions quant à la procédure de remise des chèques pendant l'absence de Marie-Ange.

La section Montagne évoque le problème d'accès au matériel montagne, (la solution proposée est de passer par Catherine Meurey), ainsi que le problème des douches qui dure depuis de long mois maintenant ; des résultats d'analyse sont toujours en attente.

La section Arts-plastiques signale qu'un nouvel évier plus adapté a été installé dans la salle d'arts plastique au pôle social.

La section Bibliothèque signale que le projet de rénovation de la bibliothèque est en stand-by, mais des contacts avec la LOG pour un devis ont eu lieu.

Pour permettre à tous de déposer les livres, un élargissement des plages horaires est plus facilement réalisable que l'installation d'une boîte.

L'association des retraités s'est proposée pour tenir des créneaux de permanence à la bibliothèque, ils sont les bienvenus à condition qu'ils soient adhérents à l'APEM.

La section Tennis évoque des problèmes de rangement de filets dans le local du Gymnase, ce local étant également accessible par l'école.

3- Gestion des activités en l'absence de Marie-Ange

Le dispositif mis en place reste en vigueur : les appels téléphoniques sont re-routés vers JM Destruel, les mails envoyés à Marie-Ange, reviennent à leur expéditeur avec proposition de renvoyer leur requête à l'adresse : asso_apem.secretariat@meteo.fr

C'est Colette Dehondt qui se charge de récupérer les chèques pendant l'absence de Marie-Ange.

4 - Projet de paiement des cotisations des adhérents en ligne

Ce type de paiement aurait pour intérêt de faciliter le travail des trésoriers, d'éviter la remise des chèques, la banque propose ce service pour 22€/mois plus 0.6% maximum par opération. Le CA va réfléchir aux avantages et inconvénients de ce système.

5 - Projets de formations pour les membres du CA

L'APEM souhaiterait une formation spécial trésorier (demande faite à DCT/D), les trésoriers d'autres associations pourraient être intéressés.

6- Questions diverses :

Gestion des adhérents : actuellement les adhésions sont gérées sur tableau Excel, ce n'est pas idéal, la comptabilité est gérée avec le logiciel ciel qui est plutôt cher : le logiciel Ciel.

L'APEM est à la recherche d'un logiciel de comptabilité et de gestion des adhérents (logiciel libre ou moins onéreux)

Etudier la possibilité de faire financer le logiciel de comptabilité par le CLAS.

Le trésorier fait remarquer que la double comptabilité complique son travail, cette méthode est elle la seule possible ? Cette question sera posée lors de l'audit interne qui aura lieu le 28 février.

La responsable des permanences propose de diffuser les dates des permanences sur le site de l'APEM

Toulouse, le 20/03/2017

Le secrétaire

Le Président

